

Ministère d'Etat

Paris le 8 avril 1847

351

Beaux-Arts

Commissaire

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de Vous annoncer
que j'ai approuvé définitivement et que je viens de faire transmettre
au Trésor public, votre sixième Bordereau des Dépenses de l'Académie
Impériale de France à Rome pendant l'exercice 1846.

Ainsi que je Vous en ai informé, par ma lettre du 23 mars,
M. le Payeur du Corps expéditionnaire français en Italie,
a été invité à Vous verser la somme de 41 francs 77 centimes
excédant des Dépenses sur les recettes en 1846. Vous êtes
donc à même maintenant d'établir exactement le compte
de cet exercice et je Vous prie de vouloir bien me l'adresser
auprès que cela Vous sera possible.

Agnez, Monsieur le Directeur, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat
Ainsi signé: Achille Fould

Reçu la somme de 41 fr. 77/ le 10 mai 1847

Ann. B. n. 31

M. Schmetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome

Ministère d'Etat.

Paris, le 16 Avril 1857.

352

Beaux-Arts.

Sommaire.

Bun 10683-10
le 10 Mars 1857

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 28 Mars dernier, et je m'empresse de vous informer que je viens de prier S. E. M. le Ministre des Finances d'inviter M. le Payeur du Corps Expéditionnaire français en Italie à vous verser, sur votre reçu, une somme de dix mille six cent quatre vingt trois francs quarante neuf centimes, applicable aux frais d'exécution de dix copies en marbre de figures antiques, pour la Cour du Louvre.

La quittance du Sieur Stamparoni, que vous me transmettez, n'est pas établie dans la forme que vous avez adoptée pour les précédentes. Il me paraît nécessaire que cette quittance contienne, comme celle-là, l'indication des dates auxquelles les paiements ont été effectués et qu'une distinction y soit faite entre le prix du marbre et le prix d'exécution. Je vous la renvoie donc et je vous prie de vouloir bien la remplacer, le plus promptement possible, par une autre, ou mieux, par deux autres semblables aux précédentes, l'une qui se rapportera à la fourniture de marbre, la seconde qui sera relative à l'exécution de figures. Ces deux quittances devront être résumées dans un Bordereau.

Série B, n° 3.

Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.

+
Sauf un léger
accident dans
la draperie de
l'une d'elles,

Les deux premières figures que vous m'avez expédiées
sont arrivées à Paris, en bon état, + à la fin du
mois dernier. Vous pouvez employer le même mode
de transport, pour la troisième et pour les autres.
Il reste entendu que les caisses devront m'être
adressées, ainsi que je vous l'ai dit dans ma
dépêche du 27 Janvier dernier, par l'intermédiaire
de M. M. Tullien Gauthier de Roue, Courant de
Marseille et Boujour, (Eugène), de Paris. Veuillez
diriger de la même manière le envoi de pensionnaires
de l'Académie.

Vous m'annoncez, par votre lettre du 18 Octobre
1846, que le manque de place à l'Académie, vous
avait empêché de mettre en chantier les dix figures
à la fois. Trois de ces copies étaient achevées,
vous avez pu faire commencer les sept autres, mais
le même obstacle s'opposera probablement à ce que
vous fassiez mettre immédiatement en œuvre, les
cinq nouvelles copies que je vous ai demandées
par ma lettre précitée. Si la location d'un atelier
spécial n'était pas trop coûteuse, peut-être
vaudrait-il mieux alors se décider à faire cette
dépense. Je vous prie, Monsieur le Directeur,
de vouloir bien me renseigner à ce sujet.

Agnez, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération très distinguée,

Le Ministre d'Etat,

Lacaze D'Agay

Bonn 10 mai 1847 In 10683-49/4

Ministère d'Etat

Paris le 18 Avril 1857

Becua Arts

Sommaire

Monsieur le Directeur, j'ai reçu avec la lettre que
vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 11 Mars sous la date
du 9 Mars, votre premier bordereau des Dépenses de l'Académie
Impériale de France à Rome, pendant l'exercice courant.
Ce bordereau a été examiné, et je vous ferai connaître
prochainement le résultat de cet examen.

J'écris aujourd'hui même à E. Exc. M. le Ministre
des Finances, pour le prier d'inviter M. Le Directeur
du Corps expéditionnaire français en Italie, à verser sur
votre reçu, une somme de vingt mille francs, affectée
aux dépenses de l'Académie pendant l'exercice.

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération très distinguée
Le Ministre d'Etat
Ainsi Signé Achille Fould

Reçu la susdite somme de vingt mille francs
le 15 Juin 1857

Compt. B. No. 3.

A Monsieur Schmetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome

Ministère d'Etat.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Paris, le 27 avril 1857.

355

Monsieur le Directeur, j'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 du courant, la quittance en duplicata, du marchand de marbre Finigi Michelini, pour solde des deux blocs accordés à M. Césinger.

Cette quittance n'étant pas entièrement traduite, j'ai pu la faire compléter, et, après l'avoir revêtue de mon approbation, je l'ai transmise au Trésor public, pour être rattachée et servir de justification à l'ordonnance de paiement délivrée, cette année, au nom du Caissier payeur central, pour remboursement de l'avance de 5,853 fr. que M. le Payeur du Corps expéditionnaire français en Italie, vous avait faite le 23 janvier 1857.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat.
Louis Meyer

Série B, n° 3.

A Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie impériale de France,
à Rome.

Ministère d'Etat.

Paris, le 27 Avril 1857

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie Impériale
de France à Rome.

Dernier Bordereau Des
Dépenses de cet Etablissement
pendant l'Exercice 1856.

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 4 du courant, en réponse à celle que je vous avais adressée, le 23 Mars, au sujet d'une erreur commise dans le 6^e et dernier bordereau des Dépenses de l'Académie, pendant l'Exercice 1856.

Le double emploi d'une somme de 204.^{fr} 76^{cs}, signalé, par ma dépêche précitée, existe bien réellement et il suffit, pour s'en convaincre de relever, sur vos différents Bordereaux, le compte spécial de l'Elève Bomardel. Ce compte ne doit pas dépasser, pour les cinq années de pensionnat à 2400 fr. par an, la somme de 12,000 fr. y compris celle de 300 fr. allouée pour indemnité de travail de dernière année, l'indemnité de frais de retour en France, restant libre. Or, ce relevé donnerait pour total la somme de 12,504.^{fr} 75^{cs}. Si je n'avais pas rectifié votre dernier Bordereau et réduit la quittance du Sieur Stämpanoni à sa valeur réelle comme dépense. L'explication que vous me donnez, dans votre lettre, serait d'ailleurs une

M. Schuetz, Directeur de l'École Impériale de France à Rome.

nouvelle preuve de l'erreur signalée par moi si ce qui précède ne suffisait pas à vous en convaincre. Pour me dire en effet, Monsieur le Directeur, que ce 204.^e 76.^e proviennet du fonds de retenue de M. Bomardel, composé du montant des retenues dans la durée des 4 Exercices antérieurs et des cinq premiers mois de l'Exercice 1846; Mais ces retenues figurent intégralement dans vos bordereaux successifs et ont formé l'un des éléments de vos justifications d'emploi des avances de fonds qui vous ont été faites; Elles devaient exister dans la caisse des retenues au moment du décès de M. Bomardel, le Trésor n'a donc plus à vous en reverser aucune fraction.

Il vous en facile maintenant d'établir le compte définitif des Recettes et Dépenses de l'Académie, pendant l'Exercice 1846. Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Directeur de me l'adresser aussitôt que vous le pourrez.

Agrez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat,

Simonin

Ministère d'Etat.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Paris, le 5 Mai 1857.

359

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai approuvé définitivement votre compte général des Recettes et Dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome, pendant l'Exercice 1856, s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de Cent un mille deux cent quatre francs vingt neuf centimes.

Ce compte, dont je vous envoie, ci-joint, une expédition revêtue de mon approbation, a été transmis au Trésor public pour être rattaché, avec les diverses pièces complémentaires qui l'accompagnaient, aux ordonnances de paiement délivrées au nom du Caissier Payeur Central pour remboursement des avances que M. le Payeur du Corps Expéditionnaire français en Italie, vous a faites pendant l'Exercice 1856.

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat,
Delucé Hay

Série B, n° 3.

M. Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.

Ministère d'Etat.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie impériale
de France
à Rome.

1^{er} Bordereau
des dépenses
de 1857.

Approbation.

Paris, le 19 Mars 1857

360

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'approuver définitivement votre premier bordereau des dépenses de l'Académie, pendant l'exercice courant, s'élevant à 21,710^f.78^c que vous m'avez adressé le 9 avril dernier.

Ce bordereau a été transmis, avec toutes les pièces à l'appui, au Trésor public, pour être rattaché à l'ordonnance de paiement de 20,000^f déléguée, au nom du Caissier payeur central, pour remboursement de l'avance de pareille somme qui vous a été faite le 28 février 1857, par M. le Payeur du Corps expéditionnaire français, en Italie. Vous avez dû toucher, depuis l'envoi de ce premier bordereau, une seconde avance de 20,000^f sur laquelle il vous reste à justifier de l'emploi d'une somme de 18,280^f.22^c.

Recevez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat,
Aucien Huey

Série E, n° 3.

A Monsieur Schmetz, Directeur de l'Académie Impériale de France, à Rome.